Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212903009-20251208-D202541-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 24 novembre 2025, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Effectif légal du conseil municipal : 19
Nombre de conseillers en exercice : 18
Présents : 16 : Benoît BERTRAND, Isabelle FRAVAL, Stéphanie GARCES-RAULET, Daniel HANOCQ, Antoine LE BERRE, Sylvain LECONTE, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Florence PASDELOUP, Jérémy PERRON, Solène ROSTREN, Claude ROTILLON, Pauline SALAÜN, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTTE et Elina VANDENBROUCKE.
Excusées : 2 : Christelle ROSTREN qui a donné procuration à Florence PASDELOUP et Jeanne Yvonne GOURLAOUEN qui a donné procuration à Solène ROSTREN.
Secrétaire de séance : Jérémy PERRON.

DÉLIBÉRATION 2025/41
REDADEG 2026 : PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ÉDITION 2026

Initiée en 2008, Ar Redadeg est une course de relais solidaire qui a lieu tous les deux ans.
Festive, populaire et engagée, sans compétition et ouverte à tous, elle sillonne la Bretagne, de jour comme de nuit pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires.
Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué.
Placée, cette année, sous le thème de la lettre B comme Bretagne, la Redadeg met à l'honneur trois mots de la langue bretonne: Bevañ (vivre), Bodañ (réunir, rassembler) et Bezañ (être).
Reliant les villes de Lannion à Nantes, l'édition 2026 se déroulera du vendredi 8 mai au samedi 16 mai : la Redadeg traversera notre commune le mercredi 13 mai 2026, vers 6h10.
Soucieuse de participer à la promotion de la langue bretonne, la commune se propose de verser une subvention de 250 euros correspond à l'achat d'un kilomètre de course.
Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 18 voix Pour

SE PRONONCE en faveur de l'acquisition d'un kilomètre de course à l'occasion de la course Ar Redadeg 2026, pour un montant de 250 euros.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 8 décembre 2025

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 09/12/2025
De la publication le